



**Partenariat
Mondial**
pour une coopération efficace
au service du développement

Stratégie de communication pour 2016

Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED)
9^e réunion du Comité de pilotage
Du 29 février au 1^{er} mars 2016, à Lilongwe, au Malawi

Ce document présente la stratégie du PMCED pour les activités de communication à entreprendre en 2016. Il propose des moyens de promouvoir un récit convaincant autour du travail et de l'impact du PMCED et doit être lu conjointement avec le projet de plan d'action en matière de communication pour la RHN2.

Personnes à contacter:

M. Rahim Kanani, Tél : + 1 617 460 9238, courriel : rahim.b.kanani@undp.org

M. Thomas Boehler, Tél : +33 1 45 24 87 75, courriel : thomas.boehler@oecd.org

18 DÉCEMBRE 2015

1. Introduction

Maintenant que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) est en place, 2016 sera une année décisive pour redynamiser les efforts d'amélioration de l'efficacité, de la qualité et de l'impact de la coopération pour le développement, dans le but de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), et d'ancrer fermement le rôle du PMCED dans ce contexte. Communiquer efficacement sera, à cet effet, essentiel.

Ce document définit les objectifs généraux de communication du PMCED en 2016 ; identifie les audiences cibles et leurs besoins ; et, propose comment les coprésidents, les membres du Comité de pilotage (CP), l'Équipe d'appui conjointe (EAC) et les autres parties prenantes concernées peuvent utiliser un éventail d'outils de communication pour promouvoir ces objectifs.

En tant que partenariat ayant adopté une approche légère au niveau mondial, la réussite des activités de communication du PMCED dépend du plein engagement et de la participation active de ses parties prenantes. Les membres du Comité de pilotage et les autres partenaires ont un rôle crucial à jouer pour partager leurs propres expériences et indiquer le contenu et les réussites de leurs circonscriptions à mettre en avant et à communiquer de manière ciblée à l'ensemble des communautés. L'Équipe d'appui conjointe agit en tant que pôle de diffusion de ces connaissances. Par ailleurs, les besoins en ressources pour l'appui aux communications essentielles sont présentés à l'Annexe 1.

L'un des points clés des activités de communication en 2016 sera de mettre l'accent sur les résultats du deuxième cycle de suivi du PMCED et de soutenir la deuxième Réunion de Haut Niveau du PMCED en novembre 2016 (RHN2) pour qu'elle soit couronnée de succès. Un plan d'action en matière de communication spécifique à la RHN2 – qui s'appuie sur cette stratégie et y fait référence – est en train d'être finalisé en concertation avec le pays hôte, les coprésidents et les membres du Comité de pilotage.

2. Réalisations et enseignements tirés

Depuis sa création en 2013, le PMCED peut se prévaloir de réalisations considérables, obtenues avec des ressources limitées, pour établir une présence sur le plan de la communication. **L'image de marque et l'identité visuelle** sont bien établies ; une **présence en ligne** a été instaurée et développée, avec notamment un site Web, un blog régulier qui donne la parole à différents collaborateurs techniques et de haut niveau, une présence active sur les médias sociaux, et une newsletter régulière ; une **couverture médiatique** diversifiée et importante de la RHN1 a été assurée ; et, **des messages ciblés** pour guider les décideurs politiques et les praticiens à tous les niveaux, constituent l'axe central des travaux de l'EAC (les messages clés sont présentés à l'Annexe 2).

En s'appuyant sur les commentaires et observations des dirigeants, des partenaires et des parties prenantes du PMCED, la communication peut être renforcée dans les domaines suivants :

- **« Et alors ? » – cristalliser la valeur ajoutée du PMCED.** Même si les références à l'efficacité de la coopération pour le développement sont fermement reconnues dans les documents officiels (par ex., le Plan d'action d'Addis-Abeba, paragraphe 58), son importance pour appuyer la mise en œuvre ainsi que le rôle du PMCED doit être mieux comprise par la communauté du développement à tous les niveaux. Cette compréhension est importante pour satisfaire aux ambitions du Programme 2030 intégré et universel qui appellent tous les types de coopération pour le développement – financement public et privé, renforcement des capacités, conseils technologiques et politiques – à être pleinement utilisés, ainsi qu'un discours reflétant la dynamique qui s'est largement étendue au-delà du domaine de l'aide publique au développement. ***Les efforts de communication doivent se concentrer sur la façon dont le PMCED peut contribuer au « comment » de la mise en œuvre des ODD et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.***
- **« Qu'attendez-vous du PMCED ? » – identifier les besoins et définir comment les parties prenantes peuvent en bénéficier concrètement.** Bien que les réseaux et les associations de la société civile, le secteur privé, les fondations, les gouvernements locaux et les parlementaires prennent part aux travaux du PMCED et soient représentés au Comité de pilotage, ils ne saisissent pas toujours, comment les différents groupes peuvent utiliser le PMCED pour renforcer leurs activités de développement et leur participation. ***Il faut élaborer des messages simples, factuels et ciblés, en collaboration avec les différents groupes de parties prenantes, afin de donner un sens aux orientations politiques pour les activités quotidiennes.***
- **« Qu'en est-il des progrès réalisés ? » – apporter des mises à jour succinctes et un discours convaincant.** La coopération efficace pour le développement a de nombreuses facettes et son impact dépend des progrès réalisés sur de multiples questions, et d'une solide base de données probantes. Afin de réaliser des progrès, l'élaboration de politiques efficaces dépend d'histoires positives et d'expériences nationales, enracinées dans les faits, qui encouragent les autres à adapter les bonnes pratiques à leur contexte. L'idéal serait que ces histoires révèlent une courbe d'apprentissage, exposent brièvement les enseignements tirés et donnent une représentation honnête des difficultés rencontrées pour changer. Cette approche-là incitera les décideurs politiques et les praticiens du développement, non seulement à considérer les travaux du PMCED comme intéressants, mais surtout, à appliquer les bonnes pratiques et à changer leur comportement. ***Tous les acteurs du PMCED doivent être encouragés à faire part d'enseignements et de réussites pour créer un scénario cohérent et positif.***
- ***La présence en ligne du PMCED doit être considérablement améliorée pour la rendre encore plus accessible et dynamique.***

3. Objectifs de communication

Le Programme 2030 a réaffirmé que la coopération pour le développement doit soutenir les efforts entrepris par les pays en développement pour éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable, être, axée sur les résultats, inclusive, transparente et redevable.

Ces quinze prochaines années, la coopération efficace pour le développement continuera de gagner de l'importance au fur et à mesure que les acteurs du développement offriront un éventail d'approches distinctes de plus en plus varié, en vue de relever les défis à facettes multiples et interdépendants en matière de développement, et ce, au sein d'un effort mondial renouvelé pour que personne ne soit laissé pour compte. Par ailleurs, les partenariats multipartites sont un véhicule efficace pour faire évoluer les situations spécifiques au contexte.

Le PMCED apporte l'espace nécessaire pour promouvoir et partager les conclusions. En outre, il agit comme un pôle mondial de connaissances sur la coopération efficace pour le développement à l'ère des ODD, ouvert à toutes les parties prenantes et reconnaissant leur valeur distincte et leurs avantages comparatifs. Ses efforts en matière de communication doivent être sous-tendus par la compréhension de ces faits.

Les réflexions sur les réalisations et les enseignements tirés des années 2012-2015 ont considérablement influencé les trois principaux objectifs de communication suivants définis pour 2016 :

- **Mieux faire connaître et comprendre, parmi tous les acteurs du développement concernés, l'importance de la coopération efficace pour le développement en vue de réaliser les ODD, ainsi que le rôle du PMCED ;**
- **Exprimer dans un langage simple et partager au travers d'histoires convaincantes, l'apprentissage des pays, leurs expériences et leurs progrès en matière d'efficacité de la coopération pour le développement reposant sur des données empiriques ;**
- **Dynamiser tous les acteurs du développement – en particulier ceux qui sont impliqués dans des activités menées en dehors de l'aide traditionnelle et ceux qui ne sont pas encore familiarisés avec le discours sur l'efficacité du développement – pour qu'ils utilisent le discours du PMCED, l'enrichissent et l'affinent.**

Pour réaliser ces objectifs, les activités de communication du PMCED doivent tirer parti des réalisations et des enseignements retenus. Par ailleurs, elles doivent être reliées de manière stratégique au suivi, tout en saisissant les progrès au niveau des pays ainsi que le dialogue et le plaidoyer politiques, en vue de susciter un engagement plus profond et soutenu avec l'ensemble des parties prenantes.

4. Audiences cibles

Les principales audiences cibles sont les suivantes :

- **Les dirigeants et les décideurs politiques de haut niveau des autorités nationales et locales, les parlements, la société civile, le secteur privé et les fondations** : transmettre des messages politiques et techniques ciblant différentes audiences des pays développés et en développement, notamment les dirigeants des pays qui n'adhèrent pas au PMCED ; encourager l'appropriation po-

litique des travaux en matière d'efficacité du développement, ainsi que le leadership et la participation active au PMCED ; encourager la présentation des réussites et l'explication des défis.

- **Les spécialistes et experts au niveau des pays impliqués dans la politique de coopération pour le développement** : envoyer des messages techniques ; encourager la mise en œuvre au niveau pays des principes et des engagements relatifs à l'efficacité ; et, partager les données probantes et les bonnes pratiques ainsi que les difficultés rencontrées.
- **Organisations internationales** : envoyer des messages techniques et politiques ; encourager le soutien politique et servir de catalyseur pour se mettre en contact avec les autres groupes cibles.
- **Médias** : communiquer des messages politiques et des expériences convaincantes ; encourager une meilleure compréhension des raisons pour lesquelles la coopération efficace pour le développement a de l'importance dans le contexte des défis du développement mondial ; expliquer pourquoi le PMCED doit mettre l'accent sur le « comment » là où d'autres se concentrent sur le « quoi ».
- **Autres communautés scientifiques liées au développement ou communautés de praticiens** (par ex., le changement climatique, l'aide humanitaire) : envoyer des messages politiques et techniques ; encourager les synergies et sensibiliser à la valeur d'une perspective axée sur l'efficacité.

5. Une proposition d'activités à entreprendre en 2016

Pour conforter les principaux objectifs et communiquer efficacement avec les groupes cibles, l'Équipe d'appui conjointe propose de donner la priorité aux activités suivantes :

Élaborer des messages ciblés

- « Et alors ? » - Travailler avec les membres pertinents du Comité de pilotage, les IPM et d'autres parties prenantes, pour élaborer des messages ciblés destinés au grand public, et portant sur la valeur ajoutée du PMCED ;
- « Ce que j'ai à y gagner » - Travailler avec les parties prenantes pertinentes pour élaborer des documents de communication ciblés et davantage personnalisés (par ex., des documents d'une page, des brochures, etc.) pour les différents groupes cibles et les différentes parties prenantes, sur la façon dont ils peuvent s'engager au mieux avec le Partenariat mondial et y contribuer, et ce que le Partenariat mondial peut faire pour eux.

Élaborer des messages essentiels à transmettre

- Produire des entrevues vidéo et écrites avec les dirigeants du développement, expliquant l'importance de la coopération efficace pour le développement dans le but de mettre en œuvre les ODD ;
- Produire une vidéo d'animation expliquant l'importance de la coopération efficace pour le développement et le rôle du PMCED ;
- Reprendre l'enregistrement de la RHN1 pour monter une série de clips captivants présentant les moments forts des discussions ;

- Mettre à jour la brochure générale sur le PMCED pour distribution par les parties prenantes du PMCED ;
- Partager des guides de médias sociaux sur les événements clés qui seront utilisés par les parties prenantes du PMCED ;
- Organiser une série de blogs, sur le rôle de la coopération efficace pour le développement pour faire avancer le Programme 2030.

Soutenir les membres du CP et les autres parties prenantes dans leurs activités de communication

- Conseiller et soutenir les parties prenantes souhaitant rédiger des articles sur les réussites, des articles d'opinion ou d'autres produits de communication qui présentent l'efficacité de la coopération pour le développement en action ;
- Solliciter et appuyer la rédaction d'articles d'opinion ou de communiqués de presse, auprès des coprésidents, des membres du CP, et des autres promoteurs de la communication autour des événements clés du PMCED et d'autres événements internationaux majeurs sur le développement.

Tirer parti des événements clés

- Orchestrer des discussions virtuelles (par ex., des échanges en ligne sur Twitter) autour des événements clés (voir la *Feuille de route politique*) ;
- Soutenir la préparation des interviews, blogs, articles d'opinion, etc., par les parties prenantes du PMCED sur les sujets abordés lors des événements clés ;
- Promouvoir les événements et les résultats sur le site Web du PMCED et dans les médias sociaux.

Sensibiliser les médias

- Maintenir un partenariat avec les médias autour du blog DevCooperation avec DevEx ;
- Nouer des liens avec les organes de presse et les blogs clés axés sur le développement, ainsi que des contacts avec les médias auprès de groupes de réflexion et d'organisations de plaidoyer clés ;
- Examiner les opportunités de partenariats avec les médias autour des événements ou produits clés, surtout en amont de la RHN2 ;
- Soutenir le leadership du PMCED en vue d'obtenir une couverture médiatique internationale.

Rassembler, organiser et diffuser les données probantes

- Promouvoir les publications de suivi du PMCED ;
- Promouvoir les notes d'orientation et les dossiers-pays préparés par l'EAC et les produits de communication facilement assimilables ;
- Travailler en liaison avec les participants aux ateliers et les intervenants aux événements parallèles pour transformer le contenu des interventions en produits de communication ;
- Produire et promouvoir une série de vidéos mettant en exergue les récits de coopération efficace pour le développement sur le terrain dans certains pays ;
- Étudier l'intérêt de groupes de réflexion crédibles (du Nord et du Sud) à mener des études indépendantes sur les questions de l'efficacité de la coopération pour le développement ;

- Travailler avec les groupes de travail qui agissent au niveau des pays pour la mise en œuvre et le partage des connaissances afin d'identifier des opportunités de renforcer la production de données probantes.

Améliorer la présence en ligne

- Remanier l'empreinte numérique de toutes les plateformes du PMCED pour :
 - être plus conviviales et accessibles aux audiences clés ;
 - organiser plus stratégiquement les ressources dans l'optique de devenir un pôle de connaissances et un réseau d'apprentissage ;
 - offrir un contenu plus interactif et intéressant ;
 - chercher à concevoir des pages sur les pays, présentées de manière simple mais instructive avec des informations pertinentes sur les initiatives, organisations et plateformes spécifiques aux pays.
- Mettre en exergue de manière plus marquée les réalisations des principales initiatives lancées ou entretenues par le PMCED dans les domaines comme l'engagement dans les États fragiles, la transparence ou la fiscalité, tout en œuvrant au resserrement des liens avec les plateformes qui les font avancer ;
- Intégrer le **blog DevCooperation** au site Web principal du PMCED pour simplifier les communications vers un centre principal d'activités *unique*, ce qui entraînera une exploration fructueuse accrue des contenus et des autres ressources ;
- Renforcer l'utilisation des comptes du PMCED sur les **médias sociaux**, notamment *Facebook, Twitter, LinkedIn* et *YouTube* afin de faire connaître le PMCED continuellement, de partager des contenus, de se connecter directement avec les dirigeants et de participer plus souvent en temps réel aux opportunités de discussion en ligne ;
- Simplifier les rôles du **site communautaire en ligne** (*Teamworks*) et du site externe du PMCED ;
- Remanier la forme de la Newsletter pour la rendre plus dynamique et attrayante pour les lecteurs.

Mettre à profit la RHN2 pour positionner le PMCED comme la plateforme permettant d'améliorer l'efficacité, la qualité et l'impact de la coopération pour le développement, dans le but de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable

- Se référer à la Stratégie de communication de la RHN2

La réussite des activités ci-dessus et des différents réseaux dépendra de la participation active des parties prenantes du PMCED. En particulier :

Les coprésidents, les membres du Comité de pilotage et les autres parties prenantes actives sont invités à :

- Promouvoir les messages clés sur les forums internationaux et régionaux ;
- Partager régulièrement avec l'EAC les initiatives ou événements pertinents ;
- Soutenir les initiatives de communication du PMCED par le biais de leurs propres réseaux (médias sociaux), notamment en « retweetant » les messages Twitter et en utilisant le hashtag #PMCED ;
- Fournir à l'EAC des points focaux de communication pour garantir que les produits soient reliés aux réseaux du PMCED ;
- Travailler en liaison avec le PMCED concernant l'affinement des messages et produits ciblés ;

- Créer des pages Web sur la coopération efficace pour le développement et le Partenariat mondial sur leurs sites Web publics principaux, incluant des informations sur vos propres efforts et ceux des membres de votre circonscription pour mettre en œuvre les principes du Partenariat mondial. Partager la page Web avec l'EAC ;
- Tenir l'EAC informée à tout moment des événements ou activités que vous planifiez en lien à la coopération efficace pour le développement ;
- Aider le PMCED dans son besoin de tirer parti de la contribution des parties prenantes impliquées en dehors de son Comité de pilotage. Celles-ci comprennent les points focaux sur l'efficacité du développement des gouvernements et organisations qui ne sont pas membres du Comité de pilotage.

Les Initiatives du Partenariat mondial et les autres parties prenantes sont invitées à :

- Partager les rapports et autres produits avec l'EAC pour qu'ils apparaissent sur les canaux de communication du PMCED ;
- Tenir l'EAC informée des activités et événements pertinents qui pourraient être transformés en produits de communication.

Annexe 1 : Budget

Cette proposition budgétaire expose brièvement les activités de communication prioritaires pour 2016, qui soutiennent la mise en œuvre de cette stratégie de communication. Ces activités de communication figurent dans le budget principal de l'EAC. Un budget distinct pour les activités de communication de la RHN2 sera présenté dans le plan d'action en matière de communication pour la RHN2.

TOTAL : US\$ 330 000

Renforcement de la présence en ligne (US\$ 120 000)

- Présence numérique reconfigurée, conviviale et professionnelle qui est personnalisée à travers les plateformes en ligne ainsi que les canaux des médias sociaux et les modèles de courriel
- Accorder plus d'importance au partage des connaissances provenant du niveau pays
- Compatibilité mobile et réorganisation des plateformes de médias sociaux et des modèles de News letter
- Traduction du contenu principal du PMCED
- Mettre régulièrement à jour, à niveau le site Web du PMCED et le soutenir techniquement
- Élaborer régulièrement le contenu du PMCED et le publier
- Activité sur les médias sociaux élargie et ciblée

Renforcement du partage des données probantes et des récits pays (US\$ 100 000)

- 3 à 4 vidéos mettant en exergue l'efficacité de la coopération pour le développement sur le terrain.
- Médias ciblés et sensibilisation des personnes influentes pour promouvoir et diffuser la série
- Campagne axée sur le numérique pour promouvoir les publications du PMCED en matière de suivi, destinées aux personnes clés, aux organisations et aux partenaires œuvrant à la coopération au service du développement
- Série de blogs analytiques, qui met l'accent sur le rôle de la coopération efficace pour le développement pour faire avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030
- Renforcement de la collaboration avec les membres du CP, les IPM, les groupes de travail et autres principales parties prenantes afin d'identifier des données probantes et des récits qui permettront d'enrichir les produits de communication.
- Soutenir le développement de produits de communication par les membres

Renforcement de la sensibilisation (US\$ 110,000)

- Interviews vidéo professionnelles avec des dirigeants du développement expliquant l'importance de l'efficacité de la coopération pour le développement dans le but de mettre en œuvre le Programme 2030
- Vidéo d'animation expliquant l'importance de la coopération efficace pour le développement et le rôle du PMCED
- Reprendre l'enregistrement de la RHN1 pour monter une série de clips captivants présentant les moments forts des discussions
- Médias ciblés et sensibilisation des personnes influentes pour promouvoir et diffuser la série

- Orchestration d'une série de discussions virtuelles avec des audiences cibles. Sujets liés aux thèmes de la RHN2.
- **Rechercher des partenariats avec les médias et les collaborateurs du contenu pour attirer des audiences clés**
- Élaborer des documents de communication ciblés et davantage personnalisés, destinés à nos parties prenantes sur la façon dont elles peuvent s'engager au mieux avec le Partenariat mondial et y contribuer.

Annexe 2: Messages clés

Ces messages présentent le dernier contenu que devront utiliser les parties prenantes pour sensibiliser au PMCED et à son travail ainsi que pour plaider en sa faveur. Ils seront régulièrement affinés et mis à jour, en s'appuyant sur les résultats du dialogue politique et du suivi mondiaux. Ils peuvent être affinés à l'intention des audiences cibles et peuvent être complétés par des informations propres aux parties prenantes. Des messages ciblés destinés à des circonscriptions spécifiques, notamment aux entreprises, à la société civile, aux parlements et aux gouvernements locaux, devraient être élaborés et actualisés régulièrement.

Pour réaliser les objectifs de développement durable, nous devons utiliser de manière optimale le potentiel de l'ensemble des acteurs du développement, en améliorant leur qualité, efficacité et impact.

- La coopération pour le développement et les partenariats sont plus efficaces lorsqu'ils sont :
 - **« la propriété » des pays en développement** : les partenariats pour le développement ne peuvent réussir que s'ils sont dirigés par les pays en développement et mettent en œuvre des approches qui sont adaptées aux priorités et aux besoins spécifiques des pays.
 - **axés sur les résultats** : la coopération pour le développement doit avoir un impact tangible sur les priorités de développement durable énoncées par les pays en développement eux-mêmes ; ainsi qu'un impact durable en renforçant les capacités des pays en développement.
 - **inclusifs** : Les partenariats sont plus efficaces lorsqu'ils reposent sur l'ouverture, la confiance, le respect et l'apprentissage mutuels, tout en reconnaissant les rôles distincts et complémentaires de l'ensemble des acteurs.
 - **transparents** : le financement transparent et prévisible du développement permet de planifier et de gérer avec efficacité et sert de base à la redevabilité.
 - **redevables** : la redevabilité mutuelle est indispensable à l'établissement et au maintien des partenariats efficaces en vue d'obtenir des résultats en matière de développement.
- La coopération pour le développement est plus efficace lorsque les pays en développement maîtrisent la planification et la gestion de toutes les formes de financement du développement.
- Afin d'atteindre les ODD, il est indispensable de créer un environnement inclusif et favorable à tous les acteurs de la coopération au développement, qui facilite la participation de chaque acteur et encourage l'apprentissage mutuel axé sur les résultats.
- S'assurer de l'efficacité de la coopération pour le développement constituera un élément essentiel du Partenariat mondial pour le développement durable afin de réaliser les ODD.

Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement est un partenariat inclusif et multipartite qui contribue à l'amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'impact de la coopération pour le développement

- Le Partenariat mondial offre un espace politique aux gouvernements, à la société civile, au secteur des entreprises et aux fondations, aux parlementaires, aux syndicats, aux gouvernements locaux et aux organisations internationales, pour mieux travailler ensemble afin d'obtenir des résultats de développement durable.
- Le Partenariat mondial permet de veiller à ce que les ressources consacrées au développement soient coordonnées et mises en œuvre avec efficacité et efficience.
- Le Partenariat mondial offre un espace ouvert, inclusif, qui permet d'aborder les questions délicates et les défis sous-jacents afin d'améliorer l'efficacité de la coopération pour le développement.
- Le Partenariat mondial identifie les solutions innovantes et les bonnes pratiques et favorise l'échange et l'apprentissage mutuel en faveur d'une mise en œuvre durable.
- Le travail du Partenariat mondial qui repose sur des données probantes est guidé par les données recueillies sur le terrain et l'expérience qui y est acquise.
- Le Partenariat mondial soutient la mise en œuvre des objectifs de développement durable en encourageant l'amélioration de l'efficacité de la coopération pour le développement et des partenariats en vue de renforcer les résultats du développement.
- Le cadre de suivi du Partenariat mondial met l'accent sur la qualité des partenariats de coopération pour le développement. Ses résultats fournissent des contributions précieuses sur l'efficacité du financement du développement à la revue du Programme de développement durable à l'horizon 2030.